

Grangeneuve, le 19 juillet 2018
AST/dgu

Les cours interentreprises dans le canton de Fribourg pour le métier forestier-ère / bûcheron-ne comprennent:

Cours A : Récolte des bois I – 10 jours :

- Savoir-faire élémentaire du bûcheronnage
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours B : Récolte des bois II – 10 jours :

- Savoir-faire avancé du bûcheronnage
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours C : Récolte des bois III – 10 jours :

- Travail selon une méthode de récolte comprenant également le débardage
- Logistique
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours D : Sylviculture et écologie – 2 x 5 jours :

- Soins culturaux
- Entretien de stations particulières
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours E : Génie forestier – 10 jours :

- Petits ouvrages forestiers
- Entretien de chemins forestiers et de sentiers
- Utilisation et entretien des moyens techniques
- Protection de la santé et sécurité au travail



Cours F : Premiers secours – 2 jours :

- Organisation des secours
- Porter secours

